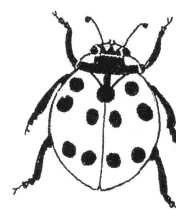


Dossier Pédagogique 2010



Parc Floral
de la Source
Orléans, Loiret

www.parcfloraldelasource.com



Le Parc Floral de la Source, Orléans - Loiret

Situé dans la Vallée de la Loire (classée patrimoine mondial de l'UNESCO), le Parc Floral de la Source voit le jour en 1964 suite à un projet d'urbanisme initié par la Ville d'Orléans et le département du Loiret.

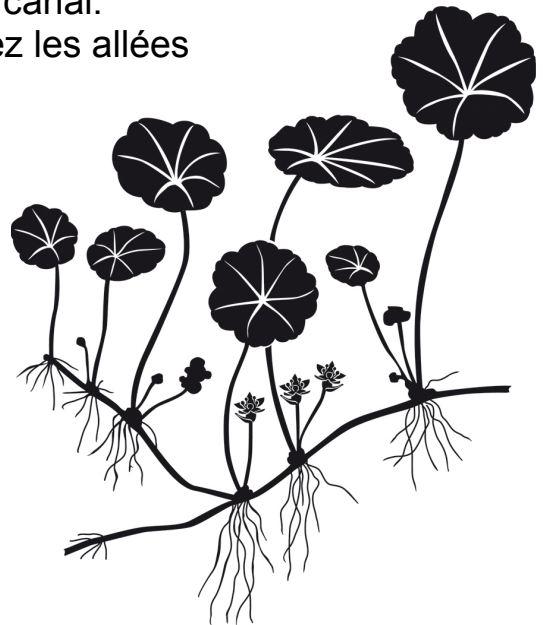
A la frontière entre le plateau de Sologne et la plaine du Val de Loire, ce parc de 35 hectares est un paysage en mouvement, à parcourir au fil des saisons !

En 2009, le Parc Floral de la Source, Orléans-Loiret, s'est vu décerner le label Jardin Remarquable.

A travers votre balade, vous êtes invités à traverser des espaces où se juxtaposent les mondes végétal, minéral et animal.

Promenez-vous dans le jardin de la source, la roseraie du miroir, la serre aux papillons, le jardin d'iris ou le jardin de dahlias... Explorez le jardin de rocaille et ses prairies fleuries (alpines, horticoles et spontanées) et découvrez les fleurs de rives et de prairies humides dans la noue et le canal.

Pour profiter de nouveaux points de vue, quittez les allées et traversez les pelouses et les sentiers....





Les animations pédagogiques : observer, comprendre et respecter

Ce dossier pédagogique est à destination des enseignants (maternelles et primaires) et des directeurs de centres de loisirs. Vous y trouverez l'essentiel des informations pour préparer votre visite au Parc Floral de la Source, Orléans-Loiret.

L'environnement prend une place de plus en plus importante dans l'éducation : apprendre à observer, comprendre et respecter. C'est ainsi que nous concevons la découverte de la nature pour les enfants.

Ce programme pédagogique a été élaboré pour amener les plus jeunes à se familiariser avec les mondes végétal et animal ; il s'appuie sur des exemples concrets, présents au Parc Floral.

Plusieurs thèmes, adaptés aux programmes scolaires, sont proposés. Les enfants sont ainsi invités à appréhender et à comprendre les arbres, les insectes, les 5 sens etc. sous la conduite d'animateurs spécialisés.

Ces différentes thématiques peuvent s'intégrer dans un projet d'éducation à l'environnement sur l'ensemble de l'année scolaire dont le thème peut être « La nature au fil des saisons ».



Les animations

La serre aux papillons : le monde secret des papillons

Recréant les conditions climatiques d'un jardin tropical, cette serre de 250 m² propose des températures oscillant entre 25 à 30° et un taux d'humidité supérieur à 80%.

Cette forêt tropicale se révèle un univers parfait pour abriter des papillons exotiques qui y naissent et évoluent à leur guise. Cette visite vous permet d'approcher ces insectes fragiles et éphémères. La diversité des espèces de papillons est variable ; à tout moment il est possible de voir une cinquantaine d'espèces avec des centaines de papillons qui volent en totale liberté.

Qu'est ce qu'un papillon? Fait-il partie de la grande famille des insectes ? Comment se nourrit-il ? Comment se reproduit-il ? Pourquoi a-t-il de si belles couleurs ? A-t-il des ennemis ?

Toutes les réponses à ces questions sont apportées au cours de la visite et sont illustrées d'exemples vivants. Un éclosoir permet également d'assister à l'évolution de la chrysalide.

Deux films pédagogiques sont diffusés selon le choix de l'enseignant :

- métamorphose complète et développement de l'insecte « le papillon »
- métamorphose incomplète (progressive) de l'insecte « la mante religieuse ».

Durée de l'animation : 40 minutes

Niveau scolaire : tous niveaux, centres de loisirs

Animation disponible : avril à juillet / septembre à mi-octobre



Les animations

L'art et la nature

En quête de formes et de couleurs, les enfants récolteront différents éléments naturels pour leur beauté ou leur originalité. Ils laisseront ensuite libre cours à leur créativité et leur imagination en composant une œuvre artistique éphémère. Place aux artistes !

Durée de l'animation : 1 heure

Niveau scolaire : tous niveaux, centres de loisirs

Animation disponible : avril à juillet / septembre et octobre

Les 5 sens

Le son des oiseaux, la caresse d'une feuille, le parfum de la sauge, les couleurs éclatantes des massifs, les délicieux légumes du potager nous emmèneront dans une traversée peu commune du parc où les sens seront en éveil ! Une découverte originale de notre environnement où la nature prend une toute autre dimension.

Durée de l'animation : 1 heure

Niveau scolaire : tous niveaux, centres de loisirs

Animation disponible : avril à juillet / septembre et octobre

Musique Verte

Ouvrons grands nos oreilles, la nature nous offre son concert...

Et nous, si nous faisons un peu de musique (ou de bruit ?). Après avoir récolté les éléments nécessaires, nos apprentis musiciens expérimenteront les instruments de la nature et monteront leur propre orchestre... gare aux oreilles mélomanes !

Durée de l'animation : 1 heure

Niveau scolaire : tous niveaux, centres de loisirs

Animation disponible : avril à juillet / septembre et octobre



Les animations

Découvre la forêt avec Millefeuille l'écureuil

Mais que se passe-t-il ici ?

Millefeuille l'écureuil est bien malade...les lutins du parc ont besoin de l'aide des enfants pour lui concocter une potion qui pourra le remettre d'aplomb... Selon la saison, un sirop aux couleurs et aux saveurs du printemps ou de l'automne...une façon ludique de laisser libre cours à l'imaginaire tout en découvrant la nature au fil des saisons (fleurs ou fruits, feuilles, parfums, formes et couleurs variées...)

Durée de l'animation : 1 heure

Niveau scolaire : maternelles, centres de loisirs à partir de 3 ans

Animation disponible : mai à juillet / septembre et octobre

[nouveau 2010] De l'arbre au fusain

Les arbres ont toujours été pour l'homme une grande ressource. C'est à l'une des premières utilisations du bois que les enfants s'initieront : la création de crayons en fusain.

Après avoir choisi notre bois, nous fabriquerons de véritables crayons à dessin. Ceux-ci nous permettront de nous initier au dessin naturaliste.

Durée de l'animation : 1 heure

Niveau scolaire : centres de loisirs à partir de 6 ans

Animation disponible : mars à juillet / septembre et octobre

Les animations

La chaîne alimentaire

Du plus petit brin d'herbe au plus grand des prédateurs, chaque maillon a sa place pour former la plus grande des chaînes : la chaîne alimentaire. Les enfants découvriront son fonctionnement en se mettant eux-mêmes dans la peau d'un animal ou d'un végétal et découvriront que les uns ne peuvent pas vivre sans les autres.

Durée de l'animation : 1 heure

Niveau scolaire : à partir du CP, centres de loisirs à partir de 6 ans

Animation disponible : avril à juillet / septembre à octobre

Arbre, quel est ton nom ?

Feuillus ou résineux, parés d'aiguilles ou de feuilles, dotés des fruits les plus divers, les arbres sont tous différents. A l'aide d'une clé de détermination et de critères simples les enfants partiront à leur rencontre et apprendront à identifier quelques uns d'entre eux. Ils découvriront l'arbre de la cime aux racines et aborderont sa physiologie (croissance, nutrition, reproduction) et d'autres secrets insoupçonnés qui font de l'arbre un allié précieux.

Durée de l'animation : 1 heure

Niveau scolaire : à partir du CE1, centres de loisirs à partir de 7 ans

Animation disponible : mai à juillet / septembre et octobre

Le peuple de l'herbe

Ils ont 8 pattes, 6 ou 1000 ! Ils peuplent les forêts, les prairies, les plans d'eau mais les connaissons-nous vraiment ? A quatre pattes, équipés de loupes, les enfants partiront à la découverte de la vie foisonnante du sol. Les enfants apprendront à collecter et à identifier les petites bêtes du sol et découvriront ensuite les rôles du peuple de l'herbe.

Durée de l'animation : 1 heure

Niveau scolaire : tous niveaux, centres de loisirs

Animation disponible : mai à juillet / septembre et octobre

Les animations

[nouveau 2010] Les grenouilles, crapauds et tritons

Ils sont sortis de leur torpeur hivernale pour rejoindre les mares et fossés du parc. Mais qui sont ces animaux qui vivent sur terre une grande partie de l'année et peuplent les points d'eau au printemps ? Venez rencontrer les grenouilles et leurs cousins, vous découvrirez leurs rôles importants dans la nature et au jardin.

Durée de l'animation : 1 heure

Niveau scolaire : à partir du CP, centres de loisirs à partir de 6 ans

Animation disponible : mars et avril

[nouveau 2010] Les oiseaux du Parc Floral

Revenus d'un long voyage, les oiseaux ont retrouvé leur quartier d'été. A qui appartient ce chant ? Comment reconnaître les oiseaux ? C'est équipés de jumelles que les enfants s'initieront au monde merveilleux des oiseaux.

Durée de l'animation : 1 heure

Niveau scolaire : tous niveaux, centres de loisirs

Animation disponible : mai



La vie du potager

Aromatiques, fleurs, fruits et légumes... le jardin potager regorge de trésors. Les enfants s'aventureront dans ce monde végétal pour tenter de comprendre les différentes étapes de la vie d'une plante, de la graine au légume qui finit dans notre assiette !

Durée de l'animation : 1 heure

Niveau scolaire : tous niveaux, centres de loisirs

Animation disponible : mi-juin à fin juillet / septembre et octobre

Les ateliers (excepté « Le monde secret des papillons ») sont réalisés par les animateurs de l'association :

Sologne Nature Environnement, BP 136 - Parc de Beauvais - 41200 Romorantin - Lanthenay

Tél : 02 54 76 27 18 Fax : 02 54 76 40 30 - E-mail : sne.sologne@laposte.net

En pratique

Vous souhaitez emmener votre classe à la découverte du Parc Floral ?

De la simple visite à la visite complétée d'un atelier, nous vous proposerons le meilleur accompagnement dans l'exploration du parc.

Nos animations sont proposées :

- aux classes de maternelles et de CP
- aux élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2
- aux centres de loisirs.

Les ateliers peuvent également être adaptés pour des élèves de collège ; n'hésitez pas à nous contacter !

Pour un plus grand confort de visite et une meilleure répartition des groupes sur l'ensemble de la journée, la réservation est obligatoire à partir de 20 élèves.

La réservation en 3 étapes

Étape 1

Vous choisissez une animation et réfléchissez à plusieurs dates possibles.

Étape 2

Vous prenez contact avec le Parc Floral afin de vous assurer de la disponibilité des animateurs aux dates pressenties et d'établir le programme de la journée.

Étape 3

Vous envoyez au Parc Floral la fiche de réservation ci-jointe dûment complétée, datée et signée.

Important

- Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec AR
- Toute annulation d'une animation moins d'un mois avant la visite fera l'objet d'une facturation au coût prévu de l'animation.



En pratique

Tarifs

Les tarifs ci-après sont valables pour des groupes de 20 enfants et plus.

Entrée parc :

- enfant de 3 à 5 ans : 1.50 € par enfant
- enfant de 6 à 16 ans : 2.50 € par enfant
- 1 accompagnateur gratuit pour 5 enfants de moins de 6 ans
- 1 accompagnateur gratuit pour 10 enfants de 6 à 16 ans.
- accompagnateur supplémentaire : 5 € par accompagnateur

Animation pédagogique :

- 1 animation : 2.80 € par enfant

Horaires

Les horaires du parc suivent le rythme des saisons.

Du 20 mars au 3 octobre de 10h à 19h (dernière entrée à 18h).

Du 4 octobre au 11 novembre de 10h à 18h (dernière entrée à 17h).

Coordonnées

Parc Floral de la Source, Orléans-Loiret

Service réservation

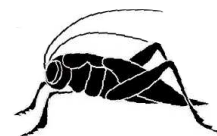
Avenue du Parc Floral

45072 Orléans cedex 2

Tél. 02 38 49 30 00 (du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)

Fax 02 38 49 30 19

Courriel : gcamus@ville-orleans.fr ou sbourret@ville-orleans.fr



En pratique

Quelques conseils

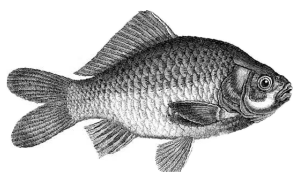
Les capacités d'accueil sont limitées, aussi réservez votre journée le plus tôt possible afin de vous assurer un programme « idéal ». Avant de prendre contact, réfléchissez à plusieurs dates au cas où certaines seraient déjà complètes. Attention les mois de mai et juin sont les plus demandés et donc rapidement complets.

L'horaire indiqué sur votre fiche de réservation est celui de votre animation. Afin de respecter l'horaire, veillez à arriver au Parc Floral au minimum 15 à 20 minutes avant le début de celle-ci.

En cas de retard, nous vous remercions de bien vouloir prévenir le service des réservations par téléphone afin que nous puissions nous organiser. D'autre part, nous vous informons qu'un groupe en retard ne peut prétendre à la restitution partielle ou totale de la somme versée. Votre animation sera écourtée du temps de votre retard ; dans ce cas l'animation ne saurait être réalisée en totalité.

Les enseignants et accompagnateurs sont responsables de leur groupe. En visite libre ou guidée, ils sont priés de veiller à la bonne conduite de leurs élèves.





Fiche de réservation

Client

Contact Fonction

Adresse

Code Postal Ville

N° tél. N° fax

Courriel

Date de visite prévue le

Ateliers pédagogiques	Nombre de participants		Horaires	
	Enfants	Accompagnateurs	Matin	Après-midi
Le monde secret des papillons				
L'art et la nature				
Les 5 sens				
Musique verte				
Découvre la forêt avec Millefeuille				
De l'arbre au fusain				
La chaîne alimentaire				
Arbre, quel est ton nom ?				
Le peuple de l'herbe				
Les grenouilles, crapauds et tritons				
Les oiseaux du Parc Floral				
La vie du potager				

Bon de commande

Détail de la visite	Nombre d'entrées	Prix unitaire	Montant
Entrée du parc enfants de 3 à 5 ans		1.50 €	
Entrée du parc enfants de 6 à 16 ans		2.50 €	
Animation pédagogique		2.80 €	
Entrée du parc accompagnateurs		gratuit	
Entrée du parc accompagnateurs		5 €	
TOTAL TTC			

Règlement le jour de la visite*
(espèces, chèque, CB)

Règlement différé*
(virement administratif ou chèque
à réception de la facture)

N° SIRET :
Code APE :

**En cas d'organisme payeur différent, nom et
adresse**

Nom :

Adresse :

** Merci de cocher la case correspondante*

Important :

Toute annulation d'animation pédagogique au cours du mois précédant la visite fera l'objet d'une facturation au coût prévu de l'animation.

Toute réservation suppose l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente du Parc Floral de la Source, Orléans-Loiret.

Date :

Signature :

.....

.....

Extrait des conditions générales de vente

L'intégralité des CGV est disponible sur www.parcfloraldelasource.com

1.3 Responsabilité – Réclamations

Le Parc Floral de la Source ne peut être responsable des dommages résultant de cas fortuits, de cas de force majeure ou du fait de tous tiers en charge de l'organisation ou de la réalisation des prestations.

La responsabilité du Parc Floral de la Source n'est pas engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration des biens déposés dans l'enceinte du Parc.

Le Parc Floral de la Source facturera aux visiteurs tous dégâts matériels qu'ils causeraient dans l'enceinte du Parc.

Les réclamations qui surviennent pendant la visite du Parc Floral de la Source doivent être introduites au plus vite sur place, de manière appropriée et pouvant servir de preuve afin qu'une solution puisse être recherchée aussitôt.

Les réclamations qu'il est impossible de traiter sur place ou qui n'ont pas été résolues doivent être adressées au Parc Floral de la Source par lettre recommandée dans les 8 jours suivant la date de la visite faisant l'objet de la réclamation.

ARTICLE 3 - BILLETS RESERVES

3.1.2. dans le cas de visite de groupes

Est considéré comme groupe un ensemble d'au moins 20 personnes encadrées par un guide, un accompagnateur ou tout autre personne désignée

Les tarifs de groupes sont applicables uniquement aux catégories citées. [...]

Le contrat de réservation comprend l'identité du client, le numéro de dossier, le numéro de client, le nombre de participants, le programme de visite (date, horaires, options retenues), le coût des prestations. Il est adressé par le Parc Floral de la Source pour chaque commande de visite de groupes. [...]

Pour les écoles et collectivités territoriales, le contrat doit être accompagné d'un bon de commande de la collectivité ou d'un bon de commande administratif et de la fiche de réservation régissant les animations pédagogiques qui seront proposées au groupe.

Les groupes qui n'ont pas réservé et qui se présentent spontanément aux caisses pourront bénéficier de l'entrée au parc seule sans animations ; ces dernières faisant l'objet d'une réservation au préalable. L'accès à la serre aux papillons est réservé en priorité aux visiteurs individuels et aux groupes ayant réservé une animation. Son accès sera possible uniquement si l'emploi du temps le permet.

Le paiement s'effectue en espèces, par chèque, par carte bancaire ou par virement administratif. Les billets sont délivrés le jour de la visite.

3.2. Modification / annulation de la réservation

3.2.1. du fait du client

Toute modification de la réservation doit être notifiée au Parc Floral de la Source par lettre, fax ou e-mail. Les modifications sont effectuées par le Parc Floral de la Source sous réserve de disponibilité.

Le client doit par ailleurs signaler au plus tard 1 mois avant la date de visite tout changement dans l'effectif du groupe prévu. Toute baisse de plus de 24% du nombre de participants ne pourra être prise en compte dans la facturation. En cas d'augmentation du nombre de participants le Parc Floral ne peut garantir un programme de visite semblable pour tous en dehors de la visite libre du parc (animations – visite de la serre aux papillons). [...]

En cas d'interruption de la visite du Parc Floral de la Source par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

3.2.2. du fait du Parc Floral de la Source

Si le jour de la visite, le Parc Floral de la Source se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des prestations prévues au contrat de réservation représentant une part non négligeable du prix honoré par le client, le Parc Floral de la Source s'efforce de proposer des prestations en remplacement de celles prévues initialement.

Si le Parc Floral de la Source ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par le client, les prestations non fournies feront l'objet d'un remboursement ou viendront en déduction de la facture.

Extrait des conditions générales de vente

3.3 Cession du contrat

Le client ne peut pas céder le contrat de réservation.

II. VENTES EN BOUTIQUE

ARTICLE 4 : PRODUITS PROPOSES A LA VENTE

La boutique du Parc Floral de la Source propose à la vente des produits liés au jardin, à la nature ainsi que des souvenirs, des boissons, des spécialités locales, des objets décoratifs etc.

Ces produits ne sont pas proposés à la vente par correspondance.

ARTICLE 5 : PRIX - PAIEMENT

Les prix sont stipulés en euros toutes taxes comprises (€TTC), payables en cette seule monnaie.

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date d'achat du produit. Ils sont affichés en boutique.

Le règlement des achats s'effectue par espèces, chèque ou carte bancaire à partir de 12€

La boutique du Parc Floral de la Source ne fait pas crédit.

ARTICLE 6 : DISPONIBILITE

Les produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

ARTICLE 7 : ECHANGE – REMBOURSEMENT

Il pourra être procédé à l'échange des produits achetés s'ils s'avèrent défectueux. L'échange pourra avoir lieu sous 15 jours sur présentation du ticket de caisse et si le produit est retourné à la boutique dans son emballage d'origine. Il ne pourra être procédé à aucun remboursement.

ARTICLE 8 : RESPONSABILITE

Le Client est seul et entièrement responsable des conséquences pour sa santé de la consommation de produits achetés au Parc Floral de la Source au regard des éventuelles pathologies dont il pourrait souffrir le cas échéant (excès de cholestérol, diabète, allergie alimentaire...).

Le Client sera seul responsable des détériorations ou d'une perte de qualité des produits achetés du fait de leur entreposage ou de leur stockage dans des conditions anormales ou inappropriées à leur nature ou encore aux indications mentionnées sur les produits ou leur emballage.

Le Parc Floral de la Source facturera aux visiteurs tous dégâts matériels qu'ils causeraient dans la boutique : endommagements de produits proposés à la vente, dégradation des présentoirs et du mobilier. Un état contradictoire sera alors réalisé et la facture sera adressée au client si celui-ci n'est pas en mesure de régler sur place ou si le Parc Floral ne peut estimer immédiatement le préjudice (dans le cas de mobilier endommagé par exemple).

III. DIVERS

ARTICLE 10 : LITIGES

Les litiges nés de l'application des présentes conditions générales de vente sont soumis au droit français et relèvent de la compétence des Tribunaux compétents d'Orléans.